# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 avril 2013

## OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 922)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

### **AMENDEMENT**

N º 36

présenté par M. Bénisti

### **ARTICLE 1ER QUINQUIES**

Supprimer l'alinéa 1.

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le droit permettait déjà au juge aux affaires familiales de maintenir des liens entre un enfant et un tiers, dans l'intérêt de l'enfant.

L'ajout est inutile.